

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Formation : Greffe Osseuse et soulevé de sinus minimalement invasive : Augma® - ASSEK®

SIRET : 50166340500030

Entre

La société SARL ELITE CERAM - DENTAL GROUPE,
Organisme de formation,
Domiciliée au 10 rue Parmentier, 93100 Montreuil,
SIRET : 50166340500030,
Représentée par **M. David Levy**, en qualité de Directeur général et gérant,
Ci-après dénommée « **ELITE CERAM - DENTAL GROUPE** »,

Et

MME. ~~M.~~ LUZZINI Eve
Demeurant au ... 219, avenue de Verdun 13400 AUBAENC
Né le 22-04-1970
Exerçant la profession de ... chirurgien-dentiste.
Ci-après dénommé « **le Participant** »,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Participant participe à la formation intitulée :

"Greffe Osseuse et soulevé de sinus minimalement invasive : Augma® - ASSEK®", dispensée par ELITE CERAM - DENTAL GROUPE.

Article 2 – Organisation de la formation

- **Date :** 28/01/2026
- **Durée :** 8h (de 9h00 à 18h00)
- **Lieu :** 30 Rue des Électriciens, 13012 Marseille

- **Formateurs** : Dr Rouxel Tanguy, Dr Baranès David
 - **Programme** : Voir annexe
-

Article 3 – Modalités pédagogiques et techniques

La formation est dispensée sous la forme de :

- Cours théoriques
- Exercices pratiques
- Mises en situation

Programme détaillé :

Matinée : Initiation à l'Augma Bond Apatite®

- Bases fondamentales de l'Augma BA
- Régénération osseuse guidée
- Comparaison des matériaux
- Complements avec/sans lambeau (protocoles 1 et 2)
- Erreurs à éviter
- TP sur modèles : lambeau, greffe, sutures, recouvrement

Après-midi : Techniques cliniques avancées

- Augmentations latérales
- Greffes en zones esthétiques
- Implantation avec Bond Apatite
- Traitement des péri-implantites
- TP : découverte KIT ASSEK LIFT, suture, recouvrement

Soir : Perfectionnement – Niveau expert Augma

- Élévation sinusale selon technique Baranès
 - Anatomie et physiologie sinusienne
 - TP : KIT A et B sur modèle
-

Article 4 – Obligations du Participant

Le Participant s'engage à suivre avec assiduité l'ensemble de la formation et à respecter les consignes de l'organisme.

Article 5 – Coût et modalités de paiement

- 480 € pour la formation seule
- 890 € pour la formation + 1 boîte Augma Bond Apatite

Paiement : CB, QR code, virement, chèque

Article 6 – Documents remis

À l'issue de la formation, le Participant recevra :

- Une attestation de présence
 - Et/ou un certificat de réalisation
-

Article 7 – Annulation

En cas d'annulation par l'une ou l'autre des parties, les modalités de remboursement ou de report sont définies dans les CGV en vigueur.

Article 8 – Litiges


Tout litige relatif à l'exécution de la présente convention sera de la compétence exclusive des juridictions du ressort de Paris.

Fait à Paris, le 22/01/2026

En deux exemplaires originaux.

Signatures :

Pour l'Organisme de formation :
société ELITE CERAM - DENTAL GROUPE



ELITE CERAM - DENTAL GROUPE
10 RUE PARMENTIER
93100 MONTREUIL
TEL : 01 48 05 71 88
RCS : Bobigny B 501 663 405
dg@dental-groupe.com

Le Participant : ...



Dr EVE LUCCHINI
19-Docteur en Chirurgie Dentaire CONVENTIONNÉ
LA MALOUNIÈRE BâtG
219, avenue de Verdun
13400 AUBAGNE
Tél.04.42.70.07.23//04.42.70.41.14
13 4 00435 7//00 1 20 1 19
RPPS :10001333987